



MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2018  
DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

Compte rendu des commissions paritaires d'affectation.

**CPE**

Le mouvement intra-académique CPE a un taux de satisfaction de 50% soit 38 mutations pour 76 demandes.

Les barres d'entrée dans le département du 67 est de 209 points et dans le 68 de 31 points. Les barres d'entrée dans les villes de l'académie sont les suivantes :

Strasbourg 430 points

Sélestat 1545 points

Colmar 475 points

Mulhouse 38 points

<b>Bas-Rhin</b>	<b>Barres</b>
Strasbourg	430
Sélestat	1545
<b>Bas-Rhin</b>	<b>209</b>

<b>Haut-Rhin</b>	<b>Barres</b>
Colmar	475
Mulhouse	38
<b>Haut-Rhin</b>	<b>31</b>

Attention : La barre d'entrée est le barème du dernier muté sur un poste (ou ZR). Cela permet à chacun de se situer par rapport à son barème de cette année. Cette barre ne donne aucune garantie pour les années à venir, car les mutations sont très variables d'une année à l'autre.